



Deux terrains contigus ,proprietaires juridiques differents mais

Par **asg29e**, le **08/04/2013** à **15:06**

Bonjour

je suis proprietaire de ma maison et j'ai achet  le terrain voisin et contigue,pour cela j'ai cr e une sccv dont je suis le proprietaire a 95%.

est'ce que les deux terrains forment une seule assiette fonciere?

car mon avocat me dit oui et mon geometre non!

car en fait je suis bien proprietaire de ma maison en nom propre et de la sccv aussi.

Merci

Par **amajuris**, le **08/04/2013** à **16:29**

bjr,

juridiquement il y a deux propri taires diff rents vous et la sccv dont vous n' tes pas compl tement propri taire puisque vous n'avez que 95% des parts.

dans un arr t de principe le Conseil d'Etat a d fini l'unit  fonci re comme «   ilot d'un seul tenant compos  d'une ou plusieurs parcelles appartenant   un m me propri taire ou   la m me indivision » (CE, 27 juin 2005, n  264667, cne Chamb ry c/ Balmat).

cdt